

## Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

### **Arrêté du 22 décembre 2016 portant affectation à la mission fonctionnelle « Études-conseil » du service du contrôle général économique et financier**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1<sup>er</sup>;

Vu le décret n° 2005-438 du 9 mai 2005 portant statut d'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier, notamment son article 1<sup>er</sup>;

Vu le décret n° 2005-440 du 9 mai 2005 relatif au service du contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 9 mai 2005 modifié relatif au fonctionnement et à l'organisation du service du contrôle général économique et financier, notamment son article 5;

Vu l'arrêté du 23 novembre 2009 portant création de la mission fonctionnelle « Études-conseil » du service du contrôle général économique et financier;

Vu l'avis des membres du comité stratégique du service du contrôle général économique et financier,

Arrête:

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Henri LAMOTTE, chef de mission de contrôle général économique et financier, Mmes Marie-Claire BELTRAME-DEVOTI et Hélène GARNIER, ainsi que MM. Pierre BERTINOTTI et Gilles MARCHANDON, contrôleurs généraux de 1<sup>re</sup> classe, et M. Jean BEMOL, contrôleur général de 2<sup>e</sup> classe, sont affectés à la mission fonctionnelle « Études-conseil » du service du contrôle général économique et financier.

#### Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 22 décembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :  
*La chef du service*  
*du contrôle général économique et financier,*  
I. ROUX-TRESCASES